

# Des systèmes laitiers durables

## Pour les éleveurs.euses, la société et l'environnement !

Séance du 6 mai 2021  
Avec Romain Dieulot

Coordinateur « Evaluation » et « systèmes pâturant » au Réseau Civam

*Synthèse de la séance et des débats par Lucien Bourgeois et André Pflimlin*

### L'agroécologie, ça paye

Cela fait partie des idées reçues. Toutes les mesures pour produire autrement coûtent nécessairement plus cher et les produits concernés sont, de fait, réservés à une clientèle fortunée. Il n'y aurait pas d'alternative possible pour la majeure partie de la production agricole actuelle. Le réseau CIVAM se fait fort de montrer le contraire. Les exploitations laitières de l'Ouest qui ont fait le choix de changer leur système pour privilégier les aliments du bétail de l'exploitation et en particulier l'herbe ont de meilleurs résultats que les autres. C'est vrai pour le revenu mais aussi pour tous les critères écologiques et sociaux qui font désormais partie de la panoplie des indicateurs qu'il nous faut apprendre à regarder avec attention.

Romain Dieulot a présenté les résultats des exploitations laitières du réseau CIVAM de l'Ouest de la France. La conclusion est claire. Les producteurs de lait qui ont accepté de remettre en cause leur système en minimisant les achats d'aliments à l'extérieur et en privilégiant le pâturage par les troupeaux ont de meilleurs résultats économiques que les autres et traversent mieux les crises.

**« Pour les éleveurs qui adoptent la stratégie de développer les volumes de production, la situation s'améliore lorsque les prix augmentent. Mais cela arrive rarement. Quand les prix baissent, ils sont obligés de baisser leurs charges. Mais dès que les prix augmentent à nouveau, ils sont tentés par de nouveaux investissements dans le matériel ou les bâtiments au risque de nouvelles augmentations de charges. »**

En revanche, les exploitations laitières du réseau CIVAM misent sur les économies de charge avec la valorisation maximum de l'herbe pâturée directement par le troupeau. Cela économise le coût de la récolte de l'herbe, celui de son stockage et l'épandage de fumier. Ils ont souvent de moins bons rendements par vache laitière mais cela leur permet de dégager une plus grande marge par litre de lait.

Les résultats économiques comparés entre les exploitations du réseau RICA de l'Ouest, les exploitations CIVAM non bios et les exploitations CIVAM Bios sont éclairantes.

Sans aides, les exploitations laitières du RICA sont déficitaires alors que celles du réseau CIVAM parviennent à dégager quand même du revenu. Ce revenu est positif mais assez faible pour les exploitations non Bio et largement positifs pour celles qui peuvent commercialiser en Bio. En 2018, avec aides, le revenu moyen des exploitations RICA est de 15 000 € par actif alors que celui des CIVAM non Bio est de 24 000 € et celui des Bios de 26 000 €.

Dans ces conditions, pourquoi n'y a-t-il pas plus d'agriculteurs qui adoptent cette démarche ? Parce qu'il ne s'agit pas d'un simple changement de technique, mais d'un changement d'état d'esprit. Cela suppose en effet d'adopter une démarche différente de ses voisins, de ne pas se contenter du seul critère habituel du nombre de litres de lait par vache.

C'est en quelque sorte un changement de métier. C'est pour cela aussi que ce changement a plus de chance de réussir s'il est accompagné dans un cadre collectif.

*Le diaporama de présentation des résultats est [téléchargeable ici](#), ainsi que sur [la page du site de MARS présentant la séance](#).*

Dans la discussion qui a suivie, on notera une phrase d'un agriculteur belge : « Avec un troupeau de 70 vaches, les animaux peuvent pâturer jour et nuit. Avec un troupeau de 110 vaches, les animaux ne pâturent que le jour et avec un troupeau de plus de 180 vaches, il est exclu de les faire pâturer ».

Jusqu'à maintenant, la démarche CIVAM de valoriser l'herbe et des fourrages produits sur l'exploitation n'a pas débouché sur des approches de différenciation de la commercialisation du lait concerné. Ceci étant, de nombreux producteurs du réseau CIVAM se sont tournés vers une valorisation en lait Bio qui leur apporte un prix plus élevé. Or le lait Bio ne représente actuellement que 5 % de la collecte nationale. A l'exception du Comté et du Beaufort, il est dommage qu'il n'y ait pas plus de liaison entre l'alimentation à l'herbe et les cahiers des charges des fromages AOP-IGP qui concernent désormais plus d'un sixième de la collecte française.

De nombreuses questions ont porté sur la politique agricole qu'il faudrait mener pour aller dans cette voie.

**« L'étude des CIVAM montre que la stratégie de l'agroécologie est efficace aussi bien pour l'emploi que pour l'environnement. Elle permet même de dégager des marges plus importantes au litre de lait. Il serait logique que les aides PAC se donnent pour objectif de promouvoir cette stratégie en diminuant les aides pour les éleveurs qui ne modifient pas leurs techniques de production ».**

***Lucien Bourgeois***

***Deux points complémentaires du débat méritent d'être soulignés :***

- 1. La pertinence de la comparaison des fermes CIVAM et RICA :** les deux échantillons sont-ils comparables, les différences de revenu par travailleur sont-elles significatives ?

R D : Il n'y a pas eu d'analyse statistique mais les meilleurs résultats, année après année, notamment les années de crise, nous semblent suffisamment convaincants.

Mais les critères de mesure de la performance doivent changer pour mieux évaluer la durabilité : en plus des bons résultats économiques, ce sont les bénéfices environnementaux croissants avec la part d'herbe dans le système fourrager (stockage de carbone, bilan azote, biodiversité etc.) qui seront mieux rémunérés demain qui vont creuser l'écart au profit des herbagers.

*Demain, avec les taxes à venir sur le carbone, les engrais azotés, les phytos, le fuel, l'avantage économique global des systèmes herbagers sera encore plus évident. D'autres*

*résultats déjà publiés ou à paraître vont dans le même sens : **même avec le système actuel des aides PAC**, « les systèmes plus herbagers et plus autonomes conjuguent résilience économique et performance sociales et environnementales ».*

**2. Ne pas sous-estimer les freins à la conversion vers un système herbager :**

- C'est un système plus exposé aux aléas climatiques, plus difficile à adapter en zones sèches, nécessitant aussi des stocks de sécurité, notamment sous forme de foin, mais sans exclure un peu de maïs.
- C'est un nouveau métier, très différent de la distribution du maïs à l'auge, plus technique, avec des ajustements permanents en fonction de la pousse de l'herbe donc non programmable à l'avance...
- Passer d'un système productif avec beaucoup de maïs et d'équipements à un système herbager économe, mais pas encore bien maîtrisé, c'est une transition délicate qui doit être soutenue par des aides car les charges fixes anciennes perdurent

*En bref, pour les éleveurs, les systèmes herbagers économes sont plus robustes, plus sécurisants sur le plan économique face à la volatilité des prix, mais plus exposés aux aléas climatiques, même si la prairie peut se rattraper en arrière-saison. Par conséquent, les contributions environnementales des prairies étant reconnues, un soutien technique et financier des pouvoirs publics est nécessaire pour encourager et accompagner la transition.*

**André Pflimlin**

**Documents complémentaires :**

- L'observatoire technico-économique des systèmes bovins laitiers 2018, [www.civam.org](http://www.civam.org)
- Les exploitations d'élevage économes et autonomes en intrants, créatrices de valeur ajoutée. Devienne S, Garambois N, Perrot C, Dieulot R, Depeyrot JN (2018) CEP [Ministère de l'Agriculture, Analyse du CEP, 126 ; 8 p](#)